famille ou des amis pour qu'ils vous envoient de l'argent en cas de besoin.

Comprenez bien les dispositions relatives à votre visa de travail. Même si votre employeur se charge d'obtenir votre visa, il vous incombe de veiller à ce que toutes les formalités soient remplies en toute légalité et qu'elles soient conformes aux exigences du pays d'accueil. Pour en savoir plus à ce sujet, voir la section Se procurer les documents nécessaires.

Évitez de vous embarquer dans une aventure hasardeuse. Méfiez-vous des agences de placement à l'étranger qui fonctionnent uniquement par courrier ou par téléphone, et évitez celles qui demandent à être payées d'avance. Si vous êtes une femme, soyez particulièrement sur vos gardes si on vous offre un emploi facile et bien rémunéré à titre d'hôtesse ou dans le domaine du spectacle. Dans bien des cas, il s'agit de réseaux de prostitution à peine voilés. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez la page www.voyage.gc.ca/main/oroblems/scams-fr.asp.

Certains employeurs vous offriront peutêtre de payer votre billet de retour à la fin de votre contrat ou de rembourser vos frais de voyage. Sachez que cette promesse n'est pas toujours respectée. Dans le cas d'une offre semblable, il est donc préférable de demander un billet aller-retour ouvert. Il est également recommandé d'emporter des copies supplémentaires de votre curriculum vitæ, de vos diplômes et autres certificats et de lettres de recommandation afin de pouvoir chercher un autre emploi pendant que vous serez à l'étranger. Si vous avez votre curriculum vitæ sur disquette. yous pourrez au besoin le mettre à jour. Renseignez-vous toutefois sur les formalités à remplir si vous décidez de changer de travail ou d'employeur, étant donné qu'un tel changement pourrait annuler votre visa ou votre permis de travail. Vous trouverez des renseignements plus précis sur les visas à la section Le visa et le permis de travail.

Se renseigner sur le pays d'accueil

Prenez le temps de vous renseigner sur la situation politique, culturelle et économique de votre destination. Des conditions de travail ou un rythme de vie très différents pourraient avoir des répercussions sur votre vie personnelle, vos habitudes de travail et votre satisfaction professionnelle. Lisez tout ce que vous pouvez à ce sujet et tâchez de parler à des gens qui ont travaillé dans ce pays ou pour votre futur employeur.